

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR BRUCHESI,
ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

Archevêché de Montréal,

20 novembre 1914.

Monsieur John BOYD,
Montréal.

Mon cher Monsieur BOYD,

J'ai pu prendre à loisir connaissance de votre ouvrage sur Sir George-Etienne Cartier. Je m'empresse de vous communiquer l'heureuse impression qu'a créée chez moi le monument élevé par vous avec tant de conscience et de patience.

C'est, en vérité, un monument à l'honneur du Canada tout entier. Vous avez parfaitement compris que les honneurs décernés à Cartier rejailliraient sur le pays au bien-être duquel il a consacré son talent et son énergie. Vous ne pouviez décrire l'influence décisive qu'il exerça dans le domaine politique, national, social ou religieux, sans reconstituer l'époque où il se dépensa au service de sa patrie, sans rappeler les hommes avec lesquels il fut en contact, sans exposer les problèmes capitaux dont il rechercha si avidement la solution. De la sorte, dans tout votre livre, se trouvent placées en pleine lumière ces questions controversées : les régimes de 1791, 1840 et 1867, la tenure seigneuriale, l'établissement du gouvernement responsable, la codification de nos lois, la politique des chemins de fer, l'unification graduelle du Canada.

Sans doute, c'est au développement de tout le Canada que Cartier s'est dépensé. Il ne pouvait, cependant, vous échapper que ses nationaux bénéficièrent de la meilleure part de son zèle.

En un sens, comme vous le dites, Cartier fut un " chef régional " ; mais, vous le notez aussi, son attachement à ses frères, les Franco-Canadiens, ne lui fit jamais oublier qu'il représentait, soit à la Chambre, soit dans le ministère, tous les Canadiens sans distinction d'origine. Aux yeux de tous les sages, ce sera le meilleur titre de gloire de Cartier d'avoir travaillé à faire respecter les droits de tous les groupes ethniques du pays.